

**NOTE DE PRÉSENTATION
BRÈVE ET SYNTHÉTIQUE**

COMPTES ADMINISTRATIFS 2023

COMMUNE DE NEUVILLE SUR AIN

CONSEIL MUNICIPAL DU 04 AVRIL 2024

L'article L 2313-1 du code général des Collectivités Territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe aux comptes administratifs afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

La présente note répond à cette obligation pour la commune, imposée par cet article, dont un extrait figure ci-après.

Code général des collectivités territoriales – extrait de l'article L2313-1

Pour l'ensemble des communes, les documents budgétaires sont assortis d'états portant sur la situation patrimoniale et financière de la collectivité ainsi que sur ses différents engagements.

Une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif et au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

La présentation prévue au précédent alinéa ainsi que le rapport adressé au conseil municipal à l'occasion du débat sur les orientations budgétaires de l'exercice prévu à l'article L2312-1, la note explicative de synthèse annexée au budget primitif et celle annexée au compte administratif, conformément à l'article L2121-12, sont mis en ligne sur le site internet de la commune, lorsqu'il existe, après l'adoption par le conseil municipal des délibérations auxquelles ils se rapportent et dans des conditions prévues par décret en Conseil d'Etat.

Un décret en Conseil d'Etat fixe les conditions d'application du présent article.

Cette note est également disponible sur le site internet de la commune.

Population

Année	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Population INSEE	1 726	1 773	1 784	1 798	1 827	1 824
Résidences secondaires	71	70	68	68	69	70
Population DGF	1 797	1 843	1 852	1 866	1 896	1 894

Cette note présente donc les principales informations et évolutions des comptes administratifs 2023 du budget principal de la commune et de ses budgets annexes.

En 2023, la commune de Neuville sur Ain dispose de 3 budgets :

- Le Budget Principal
- Le Budget Annexe – assainissement
- Le Budget Annexe – eau

Le compte administratif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes réalisées pour l'année 2023.

Les sections de fonctionnement et investissement structurent le budget de la collectivité :

- d'un côté, la section de fonctionnement (gestion des affaires courantes),
- de l'autre, la section d'investissement, qui a vocation à préparer l'avenir et apporte en général une « plus-value » au patrimoine communal.

1. La section de fonctionnement

Le budget de fonctionnement permet à la collectivité d'assurer le quotidien.

La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services communaux.

	<i>NATURE</i>	<i>MONTANTS RÉALISÉS EN 2022</i>	<i>MONTANTS RÉALISÉS EN 2023</i>
DÉPENSES	011 - Charge à caractère général	336 178,88 €	393 402,43 €
	012 - Charges de personnel	406 475,38 €	418 865,26 €
	014 - Atténuation de produits	-	1 473,00 €
	65 - Autres charges de gestion courante	114 683,76 €	146 278,15 €
	Dépenses de gestion des services	857 338,02 €	960 018,84 €
	66 - Charges financières	38 709,54 €	33 882,21 €
	67 - Charges exceptionnelles	275,00 €	1 000,00 €
	68 - Dotations aux amortissements et provisions	2 547,00 €	-
	022 - Dépenses imprévues	-	-
	Total des dépenses réelles	898 869,56 €	994 901,05 €
	023 - Virement à la section d'investissement	-	-
	042 - Opération d'ordre en sections	6 924,00 €	69 487,34 €
	TOTAL DES DÉPENSES	905 793,56 €	1 064 388,39 €
RECETTES	013 - Atténuations de charge	15 107,19 €	2 663,62 €
	70 - Recettes des services	76 463,74 €	74 632,80 €
	73 - Impôts et taxes	787 728,00 €	841 556,00 €
	74 - Dotations, subventions et participations	155 080,70 €	165 543,05 €
	75 - Autres produits de gestion courante	44 025,52 €	52 700,79 €
	Recettes de gestion des services	1 078 405,15 €	1 137 096,26 €
	77 - Produits exceptionnelles	5 180,49 €	78 003,68 €
	Total des recettes réelles	1 083 585,64 €	1 215 099,94 €
	042 - Opération d'ordre de transfert entre sections	-	23 152,48 €
TOTAL DES RECETTES	1 083 585,64 €	1 238 252,42 €	

Excédent de fonctionnement reporté 2022 : 177 980,11 €.

A/ Les dépenses de fonctionnement sont constituées par les salaires du personnel municipal et les cotisations patronales associées, l'entretien et la consommation des bâtiments communaux, les achats de matières premières et de fournitures, les prestations de services effectuées (maintenance de matériel, location de photocopieurs...), les subventions versées aux associations et les intérêts des emprunts à payer.

Les salaires représentent 42,10 % des dépenses réelles de fonctionnement de la commune, 6 agents à temps plein et 6 agents à temps non complet.

Les dépenses de fonctionnement passent *de 905 793,56 € à 1 064 388,39 €* soit une augmentation de 17,51 %.

Augmentation des charges à caractère général : augmentation des dépenses d'électricité (+ 30,22 %) et de combustible (+ 7,15 %). Augmentation des dépenses d'entretien du matériel roulant (+434,01 %) liée à une réparation de véhicule après sinistre (remboursée par l'assurance)

B/ Les recettes de fonctionnement correspondent aux sommes encaissées au titre des prestations fournies à la population (cantine, locations...), aux impôts locaux, aux dotations versées par l'Etat, à l'attribution de compensation de la Communauté de communes Rives de l'Ain Pays du Cerdon, aux produits de gestion courante (locations d'ateliers artisanaux, de locaux communaux...).

Les recettes de fonctionnement passent de 1 083 585,64 € à 1 238 252,42 € soit une augmentation de 14,27 %.

La variation des recettes de fonctionnement relève essentiellement :

- de l'augmentation des bases d'imposition et l'augmentation progressive des taux (+ 8,27 %)
- de la vente d'un terrain
- du remboursement par l'assurance d'un sinistre sur véhicule

Il existe trois principaux types de recettes pour une commune :

- Les dotations versées par l'Etat

⇒ DGF (Dotation Générale de Fonctionnement) :

ANNÉE	MONTANTS PERCUS	VARIATION	%
2013	138 526 €		
2014	133 986 €	- 4 540 €	- 3,28 %
2015	112 782 €	- 21 204 €	- 15,83 %
2016	92 313 €	- 20 469 €	- 18,15 %
2017	78 190 €	- 14 123 €	- 15,30 %
2018	75 068 €	- 3 122 €	- 3,99 %
2019	73 032 €	- 2 036 €	- 2,71 %
2020	69 398 €	- 3 634 €	- 4,98 %
2021	65 775 €	- 3 623 €	- 5,22 %
2022	62 992 €	- 2 783 €	- 4,23 %
2023	62 834 €	- 158 €	-0,25 %
2013/2023		- 75 692 €	- 54,64 %

⇒ DSR (Dotation de Solidarité Rurale) :

2013	20 675 €
2014	21 412 €
2015	22 498 €
2016	23 846 €
2017	25 895 €
2018	26 842 €
2019	27 522 €
2022	28 306 €
2021	28 958 €
2022	29 769 €
2023	35 418 €

- La fiscalité

Les taux des impôts locaux

Le produit fiscal perçu pour l'année 2023 s'élève à 570 695 €, soit + 8,27 %.

Le conseil municipal, dans sa séance du 16 mars 2023, le conseil municipal a voté les taux suivants :

LIBELLES	BASES PREVISIONNELLES	TAUX d'IMPOSITION	PRODUIT ATTENDU
Taxe Foncière propriétés bâties (TFB)	2 227 000	28,42 %	632 913 €
Taxe Foncière propriétés non bâties (TFNB)	56 400	42,48 %	23 958 €

Soit un total de 656 871 €.

A cela s'ajoute 26 130 € de compensation de taxe d'habitation, et 53 752 € d'allocations compensatrices. Il convient de retirer 111 521 € en application du coefficient correcteur qui est de 0,832396.

Soit un total de recettes au titre des contributions directes de 570 695 € (imputé à l'article 73111) + 56 372 € d'allocations compensatrices (imputé à l'article 74834)

- Les recettes encaissées au titre des prestations fournies à la population

	2018 (réalisé)	2019 (réalisé)	2020 (réalisé)	2021 (réalisé)	2022 (réalisé)	2023 (réalisé)
Restaurant scolaire	54 111,40 €	61 152,55 €	49 260,50 €	72 242,70 €	71 281,21 €	71 537,75 €

Au final, l'écart entre le volume total des recettes de fonctionnement et celui des dépenses de fonctionnement constitue l'autofinancement, c'est-à-dire la capacité de la commune à financer elle-même ses projets d'investissement sans recourir nécessairement à un emprunt nouveau.

Les produits réels de fonctionnement sont en hausse de 131 514,30 € entre 2022 et 2023 (+12,14 %) alors que les charges réelles sont en hausse de 10,68 % (+ 96 031,49 €).

2. La section d'investissement

Généralités :

Le budget d'investissement prépare l'avenir.

Contrairement à la section de fonctionnement qui implique des notions de récurrence et de quotidienneté, la section d'investissement est liée aux projets de la commune à moyen ou long terme. Elle concerne des actions, dépenses ou recettes, à caractère exceptionnel.

Le budget d'investissement de la commune regroupe :

- en dépenses : toutes les dépenses faisant varier durablement la valeur ou la consistance du patrimoine de la collectivité. Il s'agit notamment des acquisitions de mobilier, de matériel, d'informatique, de véhicules, de biens immobiliers, d'études et de travaux soit sur des structures déjà existantes, soit sur des structures en cours de création.

- en recettes : deux types de recettes coexistent :

. Les recettes dites patrimoniales telles que les recettes perçues en lien avec les permis de construire (Taxe d'Aménagement),

. Les subventions d'investissement perçues en lien avec les projets d'investissement retenus (par exemple des subventions relatives à des travaux sur un bâtiment public...).

Les principaux projets inscrits au budget 2023 et réalisés au cours de l'année sont les suivants :

- aménagement d'un centre social au Domaine de Thol
- aménagement d'un cabinet infirmier au Domaine de Thol
- remplacement des rambardes du pont de Fromente

- acquisition d'une débroussailleuse
- remplacement d'un portail au local technique
- réfection d'une salle de classe
- acquisition de défibrillateurs

Les principales dépenses et recettes de la section :

DEPENSES (T.T.C.)	CRÉDITS OUVERTS BP + DM + RAR 2022	MANDATS ÉMIS	RESTES à RÉALISER
001 - Solde d'exécution négatif reporté	111 054,65 €		
040 - Opérations d'ordre entre sections	-	23 152,48 €	
16 - Emprunts et dettes assimilées	172 000,00 €	171 924,98 €	
20 - Immobilisations incorporelles (études...)	7 400,00 €	4 939,15 €	
21 - Immobilisations corporelles	226 160,00 €	176 612,23 €	46 533,00 €
23 - Immobilisations en cours	90 180,00 €	40 593,58 €	
020 - Dépenses imprévues (investissement)	11 205,35 €		
TOTAL des DÉPENSES	618 000,00 €	417 222,42 €	46 533,00 €

RECETTES (T.T.C.)		CRÉDITS OUVERTS BP + DM + RAR 2022	TITRES ÉMIS	RESTES à RÉALISER
021	Virement de la section de fonctionnement	45 000,00 €		
Total 021 Virement de la section de fonctionnement		45 000,00 €		
024	Produit de cession	42 000,00 €		
Total 024 Produits de cession		42 000,00 €		
192	+/- value de cession d'immobilisations		18 501,00 €	
2111	Terrains nus		13 499,00 €	
21578	Autre matériel et outillage		33 152,48 €	
28041482	Commune : bâtiments et installations	3 467,00 €	3 467,00 €	
28041513	GFP rat : Projet infrastructure	791,00 €	791,00 €	
28041581	GFP : biens mobiliers, matériel	1 090,00 €	0,86 €	
28041582	GFP : bâtiments et installation	76,00 €	76,00 €	
Total 040 Opérations d'ordre entre sections		5 424,00 €	69 487,34 €	
10222	FCTVA	80 000,00 €	80 135,14 €	
10226	Taxe d'aménagement	60 000,00 €	72 548,24 €	
1068	Excédent de fonctionnement	33 287,65 €	33 287,65 €	
Total 10 Dotations Fonds divers Réserves		173 287,65 €	185 971,03 €	
1321	Etat et établissements nationaux	123 215,00 €	62 361,79 €	
1322	Régions	113 360,00 €	148 394,00 €	
1323	Départements	36 072,00 €	32 281,51 €	
Total 13 Subventions d'investissement		272 647,00 €	243 037,30 €	
1641	Emprunts en euros	79 641,35 €		
Total 16 Emprunts et dettes assimilées		79 641,35 €		
TOTAL des RECETTES		618 000,00 €	498 495,67 €	0,00 €

Les dépenses d'investissement 2023 s'élèvent à 417 222,42 €.

Les recettes d'investissement 2022 s'élèvent à 498 495,67 €, réparties de la façon suivante

- Soldes de subventions pour les travaux d'aménagement de la bibliothèque et de la salle polyvalente (243 037,30 €)
- FCTVA (80 135,14 €)
- Taxe d'Aménagement (72 548,24 €)
- 33 287,65 € d'affectation de résultat 2022 de la section de fonctionnement, auxquels s'ajoutent les opérations d'ordre entre sections :
- 65 152,48 € liés à la vente du terrain de la Craz et aux reprises de matériels (debroussailleuse et rotobroyeuse)
- 4 334,86 € d'amortissement,

Les crédits inscrits au budget 2023 engagés dans la comptabilité mais non payés en 2023 sont distingués dans le compte administratif dans une colonne « restes à réaliser ».

Ces crédits permettront la continuité des travaux engagés, sans attendre le vote du budget :

- Acquisition d'une tondeuse auto-portée en remplacement du véhicule sinistré
- Acquisition de matériel pompiers
- Acquisition d'une cellule de refroidissement pour la cantine

Le résultat de clôture 2023 de ce budget s'établit comme suit :

		Dépenses	Recettes	Total
Réalizations de l'exercice	Fonctionnement	1 064 388,39 €	1 238 252,42 €	173 834,03 €
	Investissement	417 222,42 €	498 495,67 €	81 273,25 €
Reports de N-1	En fonctionnement		177 980,11 €	
	En investissement	111 054,65 €		
Total		1 592 665,46 €	1 914 728,20 €	322 062,74 €
Restes à réaliser	Fonctionnement			
	Investissement	46 533,00 €		46 533,00 €
	Total	46 533,00 €		46 533,00 €
Résultat cumulé	Fonctionnement	1 064 388,39 €	1 416 232,53 €	351 844,14 €
	Investissement	574 810,07 €	498 495,67 €	- 76 314,40 €
	Total cumulé	1 639 198,46 €	1 914 728,20 €	275 529,74 €

ÉTAT DE LA DETTE

L'endettement de la commune se compose de 8 emprunts.

Le remboursement du capital des emprunts de la commune représente la somme de 171 924,98 € en 2023 contre 166 329,54 € en 2022.

L'encours de la dette total est de 932 088,70 € au 31 décembre 2023, soit 511,01 € par habitant (population INSEE 2023).

RATIOS DE LA COMMUNE

Données synthétiques sur la situation financière de la commune (art. L2313-1 du CGCT)	Valeurs 2023 / habitant *
1 - Dépenses réelles de fonctionnement / population	545,45
2 - Produit des impositions directes / population	360,12
3 - Recettes réelles de fonctionnement / population	666,17
4 - Dépenses d'équipement brut / population	121,79
5 - Encours de dette / population	511,01
6 - Dotation Globale de Fonctionnement / population	53,87
7 - Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement	229,64

* Pour 2023 données calculées à partir de la population INSEE au 01/01/2023 soit 1 824 habitants

EFFECTIFS DE LA COLECTIVITÉ ET CHARGES DE PERSONNEL

Au 31 décembre 2023, la commune emploie 12 agents permanents dont 6 emplois à temps complet, 6 agents à temps non complet, dont 2 contractuels :

Grades ou emplois	Catégories	Emplois permanents à temps complet		Emplois permanents à temps non complet	
		Titulaires	Contractuels	Titulaires	Contractuels
Filière administrative : Rédacteur principal 2 ^{ème} cl. Adjoint administratif principal 2 ^{ème} cl.	B C	1 1			
Filière sanitaire et sociale : Agent Spécialisé des Ecoles Maternel.	C			1	
Filière technique Adjoint technique principal de 2 ^{ème} cl. Adjoint technique	C C	3 1		1 2	2

Les charges de personnel (chapitre 012) s'élèvent à 418 865,26 € Elles représentent 42,10 % des dépenses réelles de fonctionnement.

COMPTES ADMINISTRATIFS 2023 DES BUDGETS ANNEXES

BUDGET ANNEXE EAU

Section d'exploitation

DÉPENSES		RECETTES	
011 - Charges à caractère général	1 500,00 €	70 - Produits de service	73 446,04 €
66 - Charges financières	5 086,92 €		
Total dépenses réelles	6 586,82 €	Total recettes réelles	73 446,04 €
Total dépenses d'ordre	26 267,00 €	Total recettes d'ordre	10 715,00 €
Total dépenses de fonctionnement	33 853,92 €	Total recettes de fonctionnement	84 161,04 €

Excédent antérieur reporté : 95 410,40 €

Section d'investissement

DÉPENSES		RECETTES	
16 - Remboursement d'emprunts	9 628,40 €		
23 - Immobilisations en cours	8 101,07 €		
Total dépenses réelles	17 729,47 €	Total recettes réelles	0,00 €
1391 - Amortissement subventions	10 715,00 €	28158 - Amortissement des travaux	26 278,00 €
Total dépenses d'ordre	10 715,00 €	Total recettes d'ordre	26 268,00 €
Total dépenses de fonctionnement	28 444,47 €	Total recettes de fonctionnement	26 267,00 €

Excédent antérieur reporté : 16 580,01 €

Le résultat de clôture 2023 de ce budget s'établit comme suit :

		Dépenses	Recettes	Total
Réalizations de l'exercice	Exploitation	33 853,92 €	84 161,04 €	51 307,12 €
	Investissement	28 444,47 €	26 267,00 €	- 2 177,47 €
Reports de N-1	En exploitation	0,00 €	95 410,40 €	
	En investissement	0,00 €	16 580,01 €	
Total		61 298,39 €	222 418,45 €	161 120,06 €
Restes à réaliser	Exploitation	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	Investissement	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	Total	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Résultat cumulé	Exploitation	32 853,92 €	179 571,44 €	146 717,52 €
	Investissement	28 444,47 €	42 847,01 €	14 402,54 €
	Total cumulé	61 298,39 €	222 418,45 €	161 120,06 €

ÉTAT DE LA DETTE

L'endettement de la commune se compose d'un emprunt.

Le remboursement du capital des emprunts de la commune représente la somme de 9 628,48 € en 2023 contre 9 242,64 € en 2022.

L'encours de la dette total est de 117 720,99 € au 31 décembre 2023, soit 64,54 € par habitant (population INSEE 2023).

BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT

Section d'exploitation

DÉPENSES		RECETTES	
011 - Charges à caractère général	44 031,80 €	70 - Produits de service	149 137,45 €
65 - Autres charges de gestion courante	386,60 €	75 - FCTVA	265,81 €
66 - Charges financières	1 291,98 €		
Total dépenses réelles	47 618,08 €	Total recettes réelles	149 403,26 €
Total dépenses d'ordre	29 539,56 €	Total recettes d'ordre	17 532,00 €
Total dépenses de fonctionnement	75 249,94 €	Total recettes de fonctionnement	166 935,26 €

Section d'investissement

DÉPENSES		RECETTES	
16 - Remboursement d'emprunts	17 170,70 €	131 - Subvention d'équipement	4 240,00 €
21 - Immobilisations corporelles	4 091,90 €	10 - Dotations	182 041,90 €
23 - Immobilisations en cours	195 744,27 €		
Total dépenses réelles	217 006,87 €	Total recettes réelles	186 281,90 €
1391 - Amortissement subventions	17 532,00 €	28158 - Amortissement des travaux	29 539,56 €
Total dépenses d'ordre	17 532,00 €	Total recettes d'ordre	29 539,56 €
Total dépenses de fonctionnement	234 538,87 €	Total recettes de fonctionnement	215 821,46 €

Déficit d'exécution reporté : 72 942,73 €

Le résultat de clôture 2023 de ce budget s'établit comme suit :

		Dépenses	Recettes	Total
Réalizations de l'exercice	Exploitation	75 249,94 €	166 935,26 €	91 685,32 €
	Investissement	234 538,87 €	215 821,46 €	- 18 717,41 €
Reports de N-1	En exploitation	0,00 €	0,00 €	
	En investissement	72 942,73 €	0,00 €	
Total		328 731,54 €	382 756,72 €	25,18 €
Restes à réaliser	Exploitation	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	Investissement	55 000,00 €	5 720,00 €	- 49 280,00 €
	Total	55 000,00 €	5 720,00 €	- 49 280,00 €
Résultat cumulé	Exploitation	75 249,94 €	166 935,26 €	91 685,32 €
	Investissement	362 481,60 €	221 541,46 €	- 140 940,14 €
	Total cumulé	437 731,54 €	388 476,72 €	- 49 254,82 €

ÉTAT DE LA DETTE

L'endettement de la commune se compose de 2 emprunts.

Le remboursement du capital des emprunts de la commune représente la somme de 17 170,70 € en 2023 contre 16 678,20 € en 2022.

L'encours de la dette total est de 45 416,47 € au 31 décembre 2023, soit 24,90 € par habitant (population INSEE 2023).